

Les dépenses totales au chapitre de l'enseignement par habitant et par personne active ont progressé de façon soutenue au cours des 10 dernières années. Les dépenses par habitant sont passées de \$208 en 1966 à \$656 en 1976, et celles par personne active de \$560 à \$1,462.

Néanmoins, d'autres indicateurs traduisent une diminution des dépenses au titre de l'enseignement qui coïncide avec le revirement des effectifs. En 1970, année où les effectifs à temps plein ont atteint un sommet, les dépenses au titre de l'enseignement équivalaient à 9% du PNB et absorbaient 22% des fonds publics, soit une proportion plus élevée que tout autre secteur. En 1976, les dépenses au chapitre de l'enseignement ne représentaient que 7.9% du PNB, et le bien-être social était passé au premier rang.

Histoire de l'enseignement

7.1.2

Les premières formes organisées d'enseignement dans le territoire appelé à devenir le Canada sont régies par l'église. Québec est fondée à titre de colonie de la France en 1608 et la première école ouvre peu après, mais ce n'est qu'en 1824 que le Québec adopte une loi concernant l'enseignement. La Nouvelle-Écosse l'a déjà fait en 1766, puis le Nouveau-Brunswick en 1802 et l'Ontario en 1807, mais aux premiers niveaux il demeure sous la domination de l'église jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Au cours des années 1840 et 1850 un système public d'enseignement se développe au Québec (Canada Est), complété par des écoles et des collèges catholiques romains. À la même époque, l'Ontario (Canada Ouest) établit également un système public, de même que les provinces Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard).

Avant la Confédération, l'enseignement supérieur est dispensé par des établissements privés, régis pour la plupart par des autorités religieuses. Un collège des Jésuites, qui deviendra plus tard l'Université Laval, ouvre ses portes en 1635; le plus ancien établissement de langue anglaise, le King's College à Windsor (N.-É.), est fondé par l'Église anglicane en 1789. Dès 1867, le Québec a trois universités et 712 collèges classiques. Il existe trois universités au Nouveau-Brunswick, cinq en Nouvelle-Écosse et sept en Ontario. Des King's colleges, comme celui qui existe déjà en Nouvelle-Écosse, sont créés au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Les universités Queen's et Victoria, soutenues par les Églises presbytériennes et méthodistes, reçoivent leur charte en Ontario. Seules les universités McGill à Montréal et Dalhousie à Halifax sont non confessionnelles.

Responsabilité constitutionnelle. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, adopté par le Parlement britannique en 1867, unit quatre provinces, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. L'article 93 de l'Acte stipule que l'enseignement relève «exclusivement» de chaque province, confirmant ainsi les variations qui existent déjà d'un système à l'autre. À mesure que d'autres provinces se joignent à la Confédération (Manitoba 1870, Colombie-Britannique 1871, Île-du-Prince-Édouard 1873, Saskatchewan et Alberta 1905 et Terre-Neuve 1949), les dispositions de l'article 93 sont réaffirmées.

Officiellement, l'Acte ne reconnaît aucune présence fédérale dans l'enseignement. Cependant, le gouvernement fédéral exerce des pouvoirs directs en matière d'enseignement à l'égard des personnes ne relevant pas de la compétence provinciale — Indiens et Inuit, personnel des Forces armées et leurs familles, et pensionnaires des établissements de détention fédéraux. De plus, à mesure que l'enseignement prend de l'ampleur la participation indirecte du gouvernement fédéral sous forme d'aide financière s'accroît.

L'explosion de l'enseignement. Jusqu'à la fin des années 1940, le Canada, suivant les termes d'un rapport publié par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, est l'une des grandes démocraties les moins développées en matière d'enseignement. Aujourd'hui, il se situe dans les premiers rangs. Cette évolution est le résultat d'une croissance démographique sans précédent et du désir de la population étudiante d'atteindre de plus hauts niveaux d'instruction.

La population s'est accrue en raison de l'explosion démographique de l'après-guerre et de l'ampleur de l'immigration nette. La croissance des aspirations et la